

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

PORT AUTONOME DE DAKAR

21, Boulevard de la Libération B.P: 3195 DAKAR - SENEGAL : (221) 33 849-45-45 FAX: (221) 33 823-36-06 TELEX: 21-404 PAD-DKR E-mail: www.portdakar.sn

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°T_Dd_112

Cas sans préqualification

PORT AUTONOME DE DAKAR

Travaux de Câblage informatique intelligent (Marché de clientèle)

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » du 16 décembre 2022 publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal et sur le site du Port au www.portdakar.sn.

2. Le Port Autonome de Dakar a prévu, dans son budget de fonctionnement de 2023, des fonds afin de financer les travaux de câblage informatique intelligent à travers un marché de clientèle, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché à venir.

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de câblage informatique intelligent à travers un marché de clientèle.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2022 -2295- du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél.: 33 849 45 45 poste 41-57 Courriel: cpm@portdakar.sn et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar – Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél.: 33 849 45 45 poste 41-57, fax: 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi):

• Lundi- Jeudi: 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn,

• Vendredi: 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn.

NB: Un exemplaire du dossier d'appel d'offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont:

6.1 Capacité Financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satis-

fait aux exigences ci-après:

★ Produire des états financiers des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agrée par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agrées du Sénégal (ONECCA) ou organisme assimilé. Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agrée par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat;

★ Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de quatre-vingt (80 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021);

★ Disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de facilités de crédit net d'autres engagements contractuels, délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de dix millions (10.000.000) millions FCFA;

6.2 Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

* Compétences sur le périmètre fixé :

• Fournir l'agrément ou l'autorisation en cours de validité du fabricant du matériel et accessoires proposés;

• Fournir les certificats de formations techniques en cours de validité suivies par les techniciens devant intervenir dans le domaine de la prestation

• fournir les CV signés des techniciens (Bac+2 minimum) justifiant d'au moins trois (03) années d'expériences dans les travaux de câblage informatique et attester de leur participation effective à au moins un (01) projet similaire au domaine de la prestation;

• fournir au moins une (01) attestation de bonne exécution pour les travaux similaires au cours des trois (03) dernières années (2020; 2021; 2022) pour un montant de trente-deux millions (32 000 000) FCFA;

NB : les bons de commandes, copies de marché ou similaire ne sont pas acceptés.

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000) en FCFA les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi):

• lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn ;

• Vendredi: 7 heures 30 à 13 heures 30mn

NB. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises au plus tard le 12 juillet 2023 à 9h 30mn à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La garantie de soumission n'est pas exigé.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour la visite des sites, les candidats seront convoqués à la Direction Générale du PAD, 21 boulevard de la Libération (Cellule Passation des Marchés) le 27 juin 2023 à 09h 00 mn.

> Le Directeur Général Mountaga SY

> > 13 DEC. 2022 - BN